

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8	11

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize février à DIX-HUIT heures TRENTE, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre MORDELET Pierre

Absents représentés : BASCOUL André (à MORDELET Charles-Antoine), GARENCE Jacques (à CHAUVIN Hélène), GARRON Patrice (à TROIN Katia),

Absents excusés non représentés : sans objet

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

18/03/2024

Objet de la délibération

Délibération n°24/2024 : VOTE BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire précise que les montants des comptes 001 et 002 ont été corrigés pour intégrer les sommes de la répartition des résultats de la dissolution du SIVU DU GYMNASSE.

Ainsi le compte D 001 est porté à : 91 905.80 euros et le compte R 002 est porté à : 344 365.38 euros

Fonctionnement

Dépenses : 1 393 775,00 €

Recettes : 1 393 775,00 €

Investissement

Dépenses : 455 570,00 €

Recettes : 455 570,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE le Budget Prévisionnel COMMUNE 2024 arrêté comme ci-dessus.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit

Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

